



Pas de nouvelle d'un proche en garde à vue 24h déjà

Par aaa

Bonjour, j'ai été prévenu hier par l'OPJ (le 27/02) à 19h30 que mon conjoint est en garde à vue car il est accusé à tort de vol en réunion à Paris mais on ne m'a pas communiqué dans quel commissariat il est retenu . On est aujourd'hui le 28/02 19h34 et je n'ai tjrs pas de nouvelle. Dois-je appeler (pour avoir des nouvelles) le commissariat de l'endroit où a soit disant eut lieu l'infraction ?ou Dois-je attendre que l'on m'informe ? Ou Dois-je appeler le commissariat du quartier ou l'on réside ?

Je vous remercie pour votre réponse.

Par ESP

Bonjour

Oui, il faut trouver quel est le commissariat et vous pouvez vous y rendre pour voir le gardé à vue. L'OPJ, sous conditions, autorise le face-à-face.

OU...vous appelez le commissariat pour prendre des nouvelles.

Par aaa

Bonjour,

Merci pour votre retour.

Comment trouver le commissariat dans lequel il se trouve? C'est le commissariat correspondant à l'endroit où a eut lieu l'infraction ou celui où on réside ?

Je ne m'y connais pas en la matière.

Cordialement,

aaa

Par ESP

Commencez par celui du lieu de l'infraction.

Par aaa

Je vous remercie.

Il est rentré depuis 13h et était bel et bien accusé à tort.

Merci encore pour vos réponses.